



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
AUVERGNE-  
RHÔNE-ALPES** | Direction régionale des  
Affaires culturelles

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

MAIRIE de SERVAS  
1 Route de Bourg

01960 SERVAS

Unité départementale de  
l'architecture et du  
patrimoine de l'Ain

Bourg-en-Bresse, le 23 février 2021

Affaire suivie par : Marion PEROT / Laurence MONIER

Courriel : [marion.perot@culture.gouv.fr](mailto:marion.perot@culture.gouv.fr)  
[laurence.monier@culture.gouv.fr](mailto:laurence.monier@culture.gouv.fr)

Tél. : 04 74 22 23 23

Réf. : courriel du 17 février 2021

Objet : Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de  
SERVAS

Pour faire suite à votre consultation du 17 février dernier relative au projet de modification simplifiée du PLU de la commune de SERVAS, je vous informe que ce projet n'appelle pas d'observation de la part du service, la commune de Servas n'étant concernée par aucune servitude de protection du patrimoine, qu'il soit architectural, urbain, ou paysager.

L'architecte des bâtiments de France,  
adjoindé à la cheffe de l'unité départementale  
de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

Marion PEROT

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain  
Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes  
Le Grenier d'Abondance – 6 Quai Saint Vincent – 69283 LYON CEDEX 01  
[www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes)